

Rapport P-501 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 3 octobre 2023: «Mettons un terme à l'activité des chevaux de calèche dans la ville de Genève».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 29 octobre 2024,
dans le rapport P-501 A)

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-501 au Conseil administratif le 29 octobre 2024.